

C.P.A.

CONFÉDÉRATION DES PRODUCTEURS AUDIOVISUELS

Syndicat des Producteurs Et Créateurs d'émissions de Télévisions
Syndicat des Producteurs de Films d'Animation
Union Syndicale de la Production Audiovisuelle

Le 07/09/2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE **CNC : UNE PONCTION DISPROPORTIONNÉE DANS UN CONTEXTE** **DE GRANDE FRAGILITÉ**

Les producteurs audiovisuels, rassemblés au sein de la Confédération des Producteurs Audiovisuels, tiennent à exprimer leur plus vive inquiétude au regard du prélèvement de 150 millions d'euros qui serait effectué sur les crédits du CNC, dans le cadre du projet de loi de Finances 2013.

Même si on peut entendre la nécessité d'une solidarité nationale dans la situation économique actuelle, il est particulièrement inquiétant de voir l'Etat venir se servir dans la trésorerie du CNC, et donc dans l'épargne forcée imposée aux différents acteurs de la diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles. Par ailleurs, cette trésorerie est provisionnée pour une large part pour faire face aux engagements du CNC auprès des producteurs pour les productions futures.

Une première mise en cause du financement du CNC avait déjà été opérée dans le cadre de la loi de Finances 2012 avec l'écrêtement du produit de la taxe perçue auprès des distributeurs de services de télévision.

Cette ponction disproportionnée intervient à un moment où la taxe sur les services de télévision est en attente de validation à Bruxelles depuis plusieurs mois. Ces discussions sans fin avec la Commission européenne permettent pendant ce temps à l'un des fournisseurs d'accès à Internet de la contourner durablement, et fragilisent ainsi les ressources du CNC.

Par ailleurs, le ralentissement économique entraîne la réduction des recettes publicitaires des chaînes de télévision et donc des ressources affectées au CNC.

Cette annonce intervient au moment où six nouvelles chaînes de télévision vont être lancées en TNT HD, nécessitant des moyens accrus pour accompagner la production TV.

L'exercice 2013 du CNC se déroulera donc dans un contexte économique difficile et très différent de celui des années précédentes.

.../2

La CPA a été fondée en février 2010 par le SPECT, le SPFA et l'USPA. Forte de plus de 200 membres, elle couvre tous les genres de programmes, et représente environ 80 % de la production et de la distribution audiovisuelle en France.

CPA

5, rue Cernuschi – 75017 Paris
tél : 01 40 53 23 00

C.P.A.

CONFÉDÉRATION DES PRODUCTEURS AUDIOVISUELS

Syndicat des **P**roducteurs **E**t **C**réateurs d'émissions de **T**élévisions
Syndicat des **P**roducteurs de **F**ilms d'**A**nimation
Union **S**yndicale de la **P**roduction **A**udiovisuelle

2/2

En prenant en compte l'effort demandé à l'audiovisuel public, France Télévisions et Arte notamment, l'Etat s'apprête à prélever plus de 300 millions d'euros sur le secteur audiovisuel. C'est une saignée sans précédent qui aura des répercussions graves sur l'emploi. Au moment où la France connaît malheureusement un chômage de masse, il est particulièrement regrettable de s'attaquer sans discernement à un secteur qui peut soutenir la croissance.

Contacts : s.lebars@uspa.fr / vincentgisbert@spect.fr

La CPA a été fondée en février 2010 par le SPECT, le SPFA et l'USPA. Forte de plus de 200 membres, elle couvre tous les genres de programmes, et représente environ 80 % de la production et de la distribution audiovisuelle en France.

CPA

5, rue Cernuschi – 75017 Paris
tél : 01 40 53 23 00